



Conseil Départemental de l'Action Sociale du 11 mars 2011

UNE PREMIERE : LES O.S. CLAQUENT LA PORTE DU CDAS !

Profitant de la généralisation de CHORUS (logiciel de gestion des dépenses budgétaires), le secrétariat général du ministère entreprend une véritable déstructuration des délégations départementales de l'action sociale tant au regard de leurs missions que de leurs moyens, notamment humains :

- création de plates-formes régionales gérées par un chef de support nommé par le secrétariat général,
- transfert de missions et tâches des délégations vers cette plate-forme (ex : régies, gestion des conventions dans la restauration collective, ...),
- inscription en ligne pour les colonies de vacances,...

Une majorité de délégués se retrouveront seuls dans leur délégation, ce qui remet en cause la continuité du service.

Au plan local, nous avons déjà malheureusement l'expérience de nombreux mois sans assistante sociale, d'un médecin de prévention partagé entre deux départements, situation contre laquelle nous nous sommes continuellement élevés.

L'action sociale représente un ensemble de missions pour aider, entourer et améliorer la vie des actifs, retraités et enfants. Devant la dégradation permanente des conditions de travail, l'action sociale est le seul rempart restant aux agents qui leur permet de moins mal vivre leur quotidien. Son rôle est primordial et sa proximité indispensable :

- aides et prêts sociaux,
- restauration,
- logement social,
- colonies de vacances, sorties locales, journée retraités, arbre de Noël, solidarité envers les agents en difficulté,
- médecine de prévention, vaccinations, assistance sociale,...

Face à l'inertie du président du CDAS (le DDFiP, Guy ROBERT), qui a refusé d'appuyer nos revendications auprès de l'administration, les organisations syndicales du département ont décidé en concertation de quitter la séance.